

# DEMANDE DE PAIEMENT DE FRAIS

Dans la case ci-dessous, sélectionnez le mode de paiement de frais.

## Identification des personnes

Seules les cases non ombragées doivent être complétées de façon électronique par l'intervenant.  
Les personnes identifiées au présent formulaire sont reportées automatiquement aux autres formulaires.

<b>Numéro de dossier :</b>	R-3669-2008 (2)	<b>Période couverte :</b>	février 2009 au 8 juillet 2011
<b>Nom de l'intervenant :</b>	Énergie Brookfield Marketing s.e.c. (EBM)		
<b>S'agit-il d'un regroupement?</b> (oui/non)	NON		
<b>S'il s'agit d'un regroupement, veuillez indiquer le membre responsable du paiement des factures :</b>			
IDENTIFICATION DES PERSONNES			
Nom des avocats	Expérience <sup>1</sup>	Interne/externe <sup>2</sup>	Adresse du lieu habituel de travail
Paule Hamelin	19	Externe	1, Place Ville-Marie, 37e étage, Mtl (Qc)
Pierre Legault	31	Externe	1, Place Ville-Marie, 37e étage, Mtl (Qc)
Josée Gervais/Pierre-Marc Gendron	1	Externe	1, Place Ville-Marie, 37e étage, Mtl (Qc)
Nicolas Dubé	1	Externe	1, Place Ville-Marie, 37e étage, Mtl (Qc)
Nom des analystes	Expérience <sup>1</sup>	Interne/externe <sup>2</sup>	Adresse du lieu habituel de travail
Pascal Cormier	8	Interne	1501, McGill College, Mtl (Qc)
Michel Souey	8	Interne	480, boul. de la Cité, Gatineau (Qc)
Richard St-Jean	23	Interne	480, boul. de la Cité, Gatineau (Qc)
Stuart Rein/Vincent Musco	4	Externe	1100 New York Ave., #1490 East, Washington DC
Nom des témoins experts	Expérience <sup>1</sup>	Interne/externe <sup>2</sup>	Adresse du lieu habituel de travail
William K. Marshall	n/a	n/a	653 Aberdeen St. Fredericton (NB)
Craig R. Roach			1100 New York Ave., #1490 East, Washington DC
Nom des experts-conseil	Expérience <sup>1</sup>	Interne/externe <sup>2</sup>	Adresse du lieu habituel de travail
	n/a		
Nom des coordonnateurs	Expérience <sup>1</sup>	Interne/externe <sup>2</sup>	Adresse du lieu habituel de travail
	n/a		

<sup>1</sup> Correspond au nombre d'années d'exercice du droit ou de la profession complétées au début du dossier.

<sup>2</sup> Une ressource est interne si elle est à l'emploi de l'intervenant.

## DEMANDE DE PAIEMENT DE FRAIS

Sélectionnez BUDGET ou DEMANDE DE PAIEMENT DE FRAIS à la page 1.

### Budget de participation

Ne pas tenir compte de cette page s'il s'agit d'une demande de paiement de frais.

Veuillez produire votre estimation détaillée des coûts et moyens requis dans un document séparé en incluant notamment, les éléments suivants :

**Numéro de dossier :** R-3669-2008 (2) **Période couverte :** février 2009 au 8 juillet 2011

**Nom de l'intervenant :** Énergie Brookfield Marketing s.e.c. (EBM)

#### BUDGET DE PARTICIPATION

1. Sujets ou enjeux faisant l'objet de cette estimation
2. Exposé des objectifs de la participation et de l'impact des sujets abordés sur l'intérêt de l'intervenant
3. Moyens et services requis
  - 3.1 Services de témoin expert, d'expert-conseil et d'analyste
    - a) Mandat de chaque personne affectée au dossier
    - b) Description de l'expertise particulière de chaque personne sur les sujets abordés
    - c) Curriculum vitae, avec le détail des expériences pertinentes aux sujets abordés
  - 3.2 Autres moyens requis

# DEMANDE DE PAIEMENT DE FRAIS

Sélectionnez BUDGET OU DEMANDE DE PAIEMENT DE FRAIS à la page 1.



## Sommaire des frais réclamés

Seule la case 25 du présent formulaire, reliée aux frais intérimaires reçus, doit être remplie de façon électronique. Les autres renseignements doivent être saisis électroniquement aux pages 1, 3, 4 et 5.

<b>Numéro de dossier :</b>	R-3669-2008 (2)	<b>Période couverte :</b>	février 2009 au 8 juillet 2011
<b>Nom de l'intervenant :</b>	Énergie Brookfield Marketing s.e.c. (EBM)		
HONORAIRES			
Type de ressources	Temps de préparation et d'audience		Honoraires (incl. TPS/TVQ admissibles)
	Préparation (heures) :	Audience (heures) :	
Avocats	1 433,50 <small>case 1 (ref. case 26)</small>	491,00 <small>case 6 (ref. case 27)</small>	352 880,00 \$ <small>case 13 (ref. case 30)</small>
Analystes	1 677,50 <small>case 2 (ref. case 31)</small>	369,00 <small>case 7 (ref. case 32)</small>	142 319,50 \$ <small>case 14 (ref. case 35)</small>
Témoins experts	772,00 <small>case 3 (ref. case 36)</small>	218,00 <small>case 8 (ref. case 37)</small>	217 800,00 \$ <small>case 15 (ref. case 40)</small>
Experts conseils	0,00 <small>case 4 (ref. case 41)</small>	n/a <small>case 9 (ref. case 42)</small>	- \$ <small>case 16 (ref. case 45)</small>
Coordonnateurs	0,00 <small>case 5 (ref. case 46)</small>	0,00 <small>case 10 (ref. case 47)</small>	- \$ <small>case 17 (ref. case 50)</small>
<b>TOTAL / TEMPS ET HONORAIRES</b>	<b>3 883,00</b>	<b>1 078,00</b>	<b>712 999,50 \$</b>
	<small>case 11 (somme des cases 1 à 5)</small>	<small>case 12 (somme des cases 6 à 10)</small>	<small>case 18 (somme des cases 13 à 17)</small>
DÉPENSES			
Type de dépenses	Dépenses (incl. TPS/TVQ admissibles)		
Allocation forfaitaire (3% du total des honoraires)	21 389,99 \$ <small>case 19 (3% de la case 18)</small>		
Dépenses d'hébergement et de transport (si déplacement de plus de 100 km)	14 400,39 \$ <small>case 20 (ref. case 54)</small>		
Dépenses de traduction	- \$ <small>case 21 (ref. case 55)</small>		
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>35 790,38 \$</b> <small>case 22 (somme des cases 19 à 21)</small>		
<b>ENVELOPPE GLOBALE</b>	- \$ <small>case 23 (ref. case 56)</small>		
<b>TOTAL DES FRAIS DE L'INTERVENANT</b>	<b>748 789,88 \$</b> <small>case 24 (somme des cases 18, 22 et 23)</small>		
<b>FRAIS INTÉRIMAIRES REÇUS</b>	33 706,75 \$ <small>case 25</small>		

**DEMANDE DE PAIEMENT DE FRAIS**



Sélectionnez BUDGET ou DEMANDE DE PAIEMENT DE FRAIS à la page 1.

**Honoraires**

Seules les cases non ombragées doivent être complétées de façon électronique par l'intervenant.

<b>Numéro de dossier :</b>	R-3669-2008 (2)	<b>Période couverte :</b>	février 2009 au 8 juillet 2011			
<b>Nom de l'intervenant :</b>	Énergie Brookfield Marketing s.e.c. (EBM)					
HONORAIRES						
Type de ressources	Temps de préparation et d'audience <sup>1</sup>		Taux horaire <sup>2</sup>	Sous-total	TPS/TVQ (admissibles)	Total
<b>Avocats</b>	heures					
Paule Hamelin	Préparation (h):	888,00	220,00 \$	255 860,00 \$	0,00 \$	#####
	Audience (h):	275,00	220,00 \$			
Pierre Legault	Préparation (h):	144,50	220,00 \$	31 790,00 \$	0,00 \$	31 790,00 \$
	Audience (h):	0,00	220,00 \$			
Josée Gervais/Pierre-Marc Gendron	Préparation (h):	42,00	55,00 \$	2 640,00 \$	0,00 \$	2 640,00 \$
	Audience (h):	6,00	55,00 \$			
Nicolas Dubé	Préparation (h):	359,00	110,00 \$	62 590,00 \$	0,00 \$	62 590,00 \$
	Audience (h):	210,00	110,00 \$			
<b>Total :</b>	<b>Préparation :</b>	<b>Audience :</b>		352 880,00 \$	0,00 \$	#####
	1 433,50	491,00				
	case 26	case 27		case 28	case 29	case 30
<b>Analystes</b>	heures					
Pascal Cormier	Préparation (h):	1 055,00	66,00 \$	84 018,00 \$	0,00 \$	84 018,00 \$
	Audience (h):	218,00	66,00 \$			
Michel Soucy	Préparation (h):	350,00	66,00 \$	29 634,00 \$	0,00 \$	29 634,00 \$
	Audience (h):	99,00	66,00 \$			
Richard St-Jean	Préparation (h):	66,00	75,00 \$	8 100,00 \$	0,00 \$	8 100,00 \$
	Audience (h):	42,00	75,00 \$			
Stuart Reim/Vincent Musco	Préparation (h):	206,50	95,00 \$	20 567,50 \$	0,00 \$	20 567,50 \$
	Audience (h):	10,00	95,00 \$			
<b>Total :</b>	<b>Préparation :</b>	<b>Audience :</b>		142 319,50 \$	0,00 \$	#####
	1 677,50	369,00				
	case 31	case 32		case 33	case 34	case 35

<sup>1</sup> Le nombre d'heures s'applique à la préparation et à l'audience.

<sup>2</sup> Le taux horaire s'applique à la préparation et à l'audience. Même si la Régie n'exige pas la production du registre horaire comme pièce justificative pour les honoraires, elle peut toutefois l'exiger de l'intervenant, sur demande, dans les 3 ans suivant la date de la décision de la Régie relative au paiement des frais.

# DEMANDE DE PAIEMENT DE FRAIS

Régie  
de l'énergie

Québec



Sélectionnez un lien ou un bouton de navigation sur la page 1.

## Honoraires (suite)

Seules les cases non ombragées doivent être complétées de façon électronique par l'intervenant.

<b>Numéro de dossier :</b>	R-3669-2008 (2)	<b>Période couverte :</b>	février 2009 au 8 juillet 2011			
<b>Nom de l'intervenant :</b>	Énergie Brookfield Marketing s.e.c. (EBM)					
<b>HONORAIRES (suite)</b>						
Type de ressources	Temps de préparation et d'audience <sup>1</sup>		Taux horaire <sup>2</sup>	Sous-total	TPS/TVQ (admissibles)	Total
<b>Témoins experts</b>	heures					
William K. Marshall	Préparation (h):	557,00	220,00 \$	152 020,00 \$	0,00 \$	152 020,00 \$
	Audience (h):	134,00	220,00 \$			
Craig R. Roach	Préparation (h):	215,00	220,00 \$	65 780,00 \$	0,00 \$	65 780,00 \$
	Audience (h):	84,00	220,00 \$			
<b>Total :</b>	<b>Préparation :</b>	<b>Audience :</b>		217 800,00 \$	0,00 \$	217 800,00 \$
	772,00	218,00				
	case 36	case 37		case 38	case 39	case 40
<b>Experts-conseil</b>	heures					
	Préparation (h):	0,00	- \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
	Préparation (h):	0,00	- \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
<b>Total :</b>	<b>Préparation :</b>	<b>n/a</b>		0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
	0,00					
	case 41	case 42		case 43	case 44	case 45
<b>Coordonnateurs</b>	heures					
	Préparation (h):	0,00	- \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
	Audience (h):	0,00	- \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
	Préparation (h):	0,00	- \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
	Audience (h):	0,00	- \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
<b>Total :</b>	<b>Préparation :</b>	<b>Audience :</b>		0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
	0,00	0,00				
	case 46	case 47		case 48	case 49	case 50
<b>TOTAL DES HONORAIRES</b>				<b>712 999,50 \$</b>	<b>0,00 \$</b>	<b>712 999,50 \$</b>
				case 51	case 52	case 53

<sup>1</sup> Le nombre d'heures s'applique à la préparation et à l'audience.

<sup>2</sup> Le taux horaire s'applique à la préparation et l'audience. Même si la Régie n'exige pas la production du registre horaire comme pièce justificative pour les honoraires, elle peut toutefois l'exiger de l'intervenant, sur demande, dans les 3 ans suivant la date de la décision de la Régie relative au paiement des frais.

# DEMANDE DE PAIEMENT DE FRAIS

Selectionnez la date et le montant à déclarer sur la page 1



## Dépenses

Seules les cases non ombragées doivent être complétées de façon électronique par l'intervenant.

<b>Numéro de dossier :</b>	R-3669-2008 (2)	<b>Période couverte :</b>	février 2009 au 8 juillet 2011		
<b>Nom de l'intervenant :</b>	Énergie Brookfield Marketing s.e.c. (EBM)				
<b>Nom des personnes :</b>					
DÉPENSES DE TRANSPORT ET D'HÉBERGEMENT <sup>1</sup>					
Transport	Tarif	Nombre de kilomètres	Sous-total	TPS/TVQ (admissibles)	Total
Automobile	0,324 \$/km	836	270,86 \$	- \$	270,86 \$
Autobus	classe économique		- \$	- \$	- \$
Train			- \$	- \$	- \$
Avion			10 889,53 \$	- \$	10 889,53 \$
Hébergement	Tarif journalier	Nombre de jours	Sous-total	TPS/TVQ (admissibles)	Total
Région de Montréal <small>(maximum de 135,00 \$ par jour avant taxes)</small>	135,00 \$	24	3 240,00 \$	- \$	3 240,00 \$
Région de Québec <small>(maximum de 125,00 \$ par jour avant taxes)</small>	- \$	0	- \$	- \$	- \$
Région de Gatineau <small>(maximum de 110,00 \$ par jour avant taxes)</small>	- \$	0	- \$	- \$	- \$
Ailleurs au Québec <small>(maximum de 87,00 \$ par jour avant taxes)</small>	- \$	0	- \$	- \$	- \$
Hébergement privé <small>(maximum de 35,00 \$ par jour)</small>	- \$	0	- \$	n/a	- \$
<b>TOTAL DES DÉPENSES DE TRANSPORT ET D'HÉBERGEMENT</b>			<b>14 400,39 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>14 400,39 \$</b>
<small>case 54</small>					
DÉPENSES DE TRADUCTION					
Traduction	Tarif	Nombre de mots	Sous-total	TPS/TVQ (admissibles)	Total
Traduction	0,25 \$/mot	0	- \$	- \$	- \$
<b>TOTAL DES DÉPENSES DE TRADUCTION</b>			<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>
<small>case 55</small>					

<sup>1</sup> L'intervenant doit, pour chaque montant réclamé, fournir les pièces justificatives et, lorsque le total réclamé réfère à plusieurs pièces, fournir une note qui concilie les dépenses encourues avec ce formulaire.



**AFFIDAVIT**

Numéro de dossier : R-3669-2008 (2)  
Nom de l'intervenant : Énergie Brookfield Marketing s.e.c. (EBM)

Je, soussigné, Paule Hamelin, déclare solennellement ce qui suit:  
*(nom et occupation)*

1. Je suis le mandataire dûment autorisé de l'intervenant pour déposer la présente demande de paiement de frais et j'ai une connaissance personnelle du dossier;
2. Les montants réclamés correspondent aux travaux effectués dans le présent dossier;
3. Les frais sont exacts et conformes au Guide de paiement de frais des intervenants;
4. Le registre horaire et les pièces justificatives existent, ils seront conservés durant le délai prescrit par le Guide et seront produits sur demande à la Régie.

Déclaré solennellement devant moi,  
à Montréal  
le 26 <sup>e</sup> jour de août 2008

Suzie Tremblay  
Commissaire à l'assermentation  
*(nom, signature et sceau)*



Et j'ai signé,

Paule Hamelin  
*(signature de l'affiant)*

Je, soussigné, \_\_\_\_\_, déclare solennellement ce qui suit:  
*(nom et occupation)*

1. Je suis le mandataire dûment autorisé de \_\_\_\_\_, membre du regroupement intervenant;  
*(nom du membre)*
2. Ce membre est désigné par l'intervenant comme le responsable du paiement de toutes les factures du regroupement.

Déclaré solennellement devant moi,  
à \_\_\_\_\_,  
le \_\_\_\_\_ <sup>e</sup> jour de \_\_\_\_\_ 200\_\_

Commissaire à l'assermentation  
*(nom, signature et sceau)*

Et j'ai signé,

*(signature de l'affiant)*